



## Prime Challenge, la partie de poker menteur continue !

La Poste envisage, après le rallongement de la période en 2017, de redistribuer les cartes du Challenge 2021 en rajoutant encore une semaine (début de la période à partir du 8 novembre 2021) compensée par une bien maigre revalorisation de 100 €uros brut, alors que le trafic colis attendu est pourtant supérieur à l'année passée.



### RÉBUS :

 de plaisanterie si La Poste  
va au bout de son projet, la   
**Période 2021 ne restera pas dans  
nos  et mettra beaucoup de  
nos collègues sur le , pressés  
comme des citrons.**

Deux mois sans que les personnels puissent poser de congés sous peine d'être refusés ou d'être impactés sur leurs rémunérations, La Poste par ses propositions amplifierait la discrimination des agents du Colis en matière de congés.

J'PEUX PAS



Je suis en VACANCES !

Après une augmentation de 0,24 % des salaires des personnels de droit privé en 2021, la suppression de la prime d'intéressement et un gel du point d'indice des fonctionnaires depuis 2010 (excepté 2016), La Poste, sous couvert d'une malheureuse pitance de 100 €uros brut, veut maintenant restreindre à 10 mois les possibilités pour poser nos congés pour la plupart des personnels.

**Nos congés nous appartiennent, ne nous laissons pas imposer nos moments de repos, exigeons le respect du BRH sur les congés!**

Malgré la maladie, les postiers dans ce contexte de pandémie mondiale, devons choisir entre cette prime honteuse et leur santé, fièvre, maux de gorge, toux, difficultés respiratoires, grippe...

Venir au travail tout en étant malade est loin d'être un phénomène isolé. Cette aumône expose tous les travailleurs au risque du présentéisme, un tel phénomène pourrait faciliter la circulation du virus.



**Fédération nationale des salariés du secteur  
des activités postales et de télécommunications CGT**

263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. : 01 48 18 54 00

C.C.P. Paris 20376 D

Site : [www.cgt-fapt.fr](http://www.cgt-fapt.fr)

Mail : [fede@cgt-fapt.fr](mailto:fede@cgt-fapt.fr)



**La Période 2022 va t'elle commencer au 15 octobre, celle de 2023 début octobre, pour arriver à terme dans quelques années à début septembre ?**



Les Postiers ont besoin, de salaires dignes de ce nom, d'un 13<sup>ème</sup> mois pour toutes et tous, d'une durée de travail de 32 heures par semaine en jour et 28 heures en nuit, de pouvoir poser des jours de congés toute l'année.

**A la place du challenge de présentéisme, ON VEUT LE 13<sup>ème</sup> MOIS !**

Les conditions de travail se dégradent de plus en plus et La Poste continue à mettre en place sa machine à restreindre les possibilités de se reposer !

La CGT ne se rendra pas complice de cette nouvelle attaque des droits à congés. Si d'autres veulent rester à la table de jeu patronale, dédiée à la destruction des droits des personnels, ils assumeront leurs choix.

**La santé des personnels est bien trop précieuse à nos yeux.**

**La CGT exige en matière de Challenge et de rémunération pour le personnel :**

- 1200 €uros pour toutes et tous sans aucun critère
- Un volant de remplacement à la hauteur de 25 % pour permettre le départ en congés de toutes et tous durant les différentes périodes de l'année dont la Peak Période
- le II-1 comme grade de base avec un repyramidage de tous les grades sur la base d'un SMIC à 2000 €uros bruts
- le 13ème mois
- le droit à la promotion pour tous avec un plan de carrière favorisant une augmentation de salaire avec refonte des grilles indiciaires et salariales
- un coup de chapeau avec l'attribution de 50 points d'indice pour les départs à la retraite